

Fiche signalétique

SAVON MOUSSANT ANTIBACTÉRIEN OPTISOURCE POUR LES MAINS

Section 1. Identification

Nom du produit	SAVON MOUSSANT ANTIBACTÉRIEN OPTISOURCE POUR LES MAINS		
Synonymes	SAVON MOUSSANT POUR LES MAINS AVEC 0.13 % DE CHLORURE BENZALKONIUM		
Numéro de stock du fabricant	12504		
Usage recommandé	Pour aider à réduire ou éliminer les bactéries sur les mains.		
Usage déconseillé	Ne pas utiliser dans les yeux ou près des yeux. Usage externe seulement. Ne pas avaler.		
Coordonnées du fabricant			
Adresse	Chester Packaging, LLC 1900 Section Road Cincinnati, OH, 45237 USA		
	No de téléphone	No de téléphone d'urgence	Fax
	800-354-9709	800-424-9300 CHEMTREC	(513) 458-3858
	Courriel		
	www.chesterpackaging.com		

Section 2. Identification des dangers

Classification	TOXICITÉ AIGUË – VOIE ORALE - Catégorie 4 LÉSIONS/IRRITATION OCULAIRES - Catégorie 1 DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE - A - Catégorie 1 DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE - L - Catégorie 1 CORROSION/IRRITANT POUR LA PEAU - Catégorie 2
Mot-indicateur	Danger

Pictogrammes



Mention de dangers

Provoque de graves lésions oculaires
Irrite la peau
Nocif si avalé
Les risques pour la santé ci-dessus indiqués représentent 5.0 % du mélange.
Très toxique pour le milieu aquatique avec des effets à long terme
Très toxique pour le milieu aquatique

Mises en garde

Intervention

Nettoyer les déversements
En cas de contact avec les yeux: rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si elles sont faciles à enlever. Continue de rincer.
En cas d'irritation cutanée: demander de l'aide médicale.
En cas d'ingestion: appeler un centre antipoison/ médecin/ ... / si la victime ne se sent pas bien. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/ ...
Rincer la bouche.

Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Prévention

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage

S/O

Élimination

S/O

Ingrédients de toxicité inconnue

1.1 %

Dangers non classifiés

Aucunes données disponibles

Section 3. Ingrédients

CAS	Nom de l'ingrédient	Poids %
-----	---------------------	---------

Les limites d'exposition professionnelles, si disponibles, sont indiquées à la Section 8.

Ce produit contient un ingrédient ou plus dont l'identité chimique et le pourcentage exact de sa concentration sont considérés comme un secret de fabrication

Section 4. Premiers soins

Conseils généraux:	Voir à sa propre santé et sécurité avant de porter secours à quelqu'un et de prodiguer les premiers soins. Consulter un médecin et lui apporter cette fiche signalétique. Quitter la zone dangereuse.
Contact avec les yeux:	Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte. Si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.
Contact cutané:	Laver la peau au savon et à l'eau; si l'irritation persiste, demander de l'aide médicale.
Inhalation	Emmener la victime à l'air libre. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, lui donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
Ingestion:	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche et la gorge avec de l'eau. Ne pas faire vomir à moins d'indication contraire donnée par un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne vomit d'elle-même, lui maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter qu'elle aspire du liquide dans les poumons. Si la victime est consciente et alerte, lui donner de grandes quantités d'eau. Demander de l'aide médicale.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	En cas d'incendie, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂) ou poudre chimique.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau. Aucun connu L'arrosage avec de l'eau ne convient pas pour éteindre un incendie. Un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs complets doivent être portés en cas d'incendie. Des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits durant un incendie. Utiliser les techniques habituelles de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers que représentent les autres matières présentes.
Techniques spéciales de lutte contre l'incendie:	Appareil de protection respiratoire autonome et vêtements protecteurs complets recommandés.

Section 6. Mesures en cas de déversement accidentel

Petit déversement non dangereux:	Nettoyer au moment du déversement. Prendre toutes les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuelle approprié. Jeter le produit conformément à la réglementation locale et de l'État.
Gros déversement non dangereux:	Nettoyer au moment du déversement. Peut nécessiter un traitement et un équipement particulier de même qu'une assistance d'urgence spéciale. Jeter le produit conformément à la réglementation locale et de l'État.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manipulation non dangereuse:	Ce produit est considéré comme ne dégageant aucune substance et n'entraînant aucune exposition à un produit chimique dangereux lorsque utilisé dans des conditions normales.
Entreposage non dangereux:	Entreposer dans l'emballage d'origine. Jeter après la date de péremption. Ne pas réutiliser l'emballage à d'autres fins.

Section 8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

Limites d'exposition professionnelles	Nom de l'ingrédient	ACGIH TLV	OSHA PEL	STEL
Équipement de protection individuelle	Lunettes de sécurité, respirateur			
Mesures techniques:	Ventilation:			
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.			
Protection de la peau:	Porter des gants protecteurs			
Protection des yeux:	Porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques lors de la manipulation de ce produit. Ne pas porter de verres de contact. Porter un équipement protecteur additionnel tel qu'un écran facial lorsque la possibilité existe que des éclaboussures, des projections de liquide ou des matières aériennes entrent en contact avec les yeux.			
Autre équipement protecteur:	Porter des vêtements appropriés résistant aux agents chimiques.			
Techniques de travail/d'hygiène:	Manipuler ce produit conformément aux bonnes normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité. Bien se laver au savon et à l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Il devrait y avoir une douche et un poste de lavage oculaires près des postes de travail.			

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide moussant
Couleur	Solution claire légèrement jaune
Odeur	Légère odeur d'amine
Seuil olfactif	Non spécifié
Solubilité	Soluble
Rapport de partage eau/n-octanol	Non spécifié
% COV	S/O
Viscosité	Non spécifié
Gravité relative	1
Densité lb/gal	S/O
Livres/pied cube	S/O
Point d'éclair	>199.4°F (93.0°C)
Méthode FP	Non spécifié
pH	4.0-6.0
Point de fusion	Non spécifié
Point d'ébullition	212°F (100° C)
Limites d'ébullition	Non spécifié
LIE	S/O
LSE	S/O
Taux d'évaporation	S/O
Inflammabilité	Non spécifié
Température de décomposition	Non spécifié
Température d'autoallumage	Non spécifié
Pressure de vapeur	S/O
Concentration de vapeur	Non spécifié

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité:	Stable.
Réactivité:	Le produit est considéré comme stable pendant l'entreposage et le transport dans des conditions normales.
Décomposition ou sous-produits dangereux:	Aucun dans des conditions d'utilisation normales
Conditions à éviter:	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Tout contact avec des matières incompatibles.
Incompatibilité (matières à éviter):	Agents oxydants forts.
Polymérisation dangereuse:	Non spécifié

Section 11. Informations toxicologiques

Résumé:	L'information toxicologique est donnée pour <0.9% du mélange, qui est considéré comme dangereux pour la santé.
Principales voies d'exposition:	Inhalation: peut irriter le système respiratoire. Contact cutané: provoque de graves brûlures. Contact avec les yeux: provoque de graves lésions oculaires. Ingestion: provoque des brûlures à l'appareil digestif. Nocif si avalé.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:	Douleurs aiguës et graves effets corrosifs sur la peau. Provoque de graves lésions oculaires. Autres symptômes possibles: picotement, larmolement, rougeur, enflure et vision brouillée. Peut causer une lésion oculaire permanente, notamment la cécité.
Toxicité aiguë: voie orale DL50:	1-dedecanaminium, n,n,n-trimethyl-, chloride (CAS no 112-00-5) Espèce: rat 490 mg/kg
Toxicité aiguë: exposition cutanée LD50:	Chlorure d'alkyl diméthyl benzylammonium (CAS n° 8001-54-5) Espèce: rat 704-100 mg/kg 3560 mg/kg
Toxicité aiguë: voie orale DL50:	Chlorure d'alkyl diméthyl benzylammonium (CAS no 8001-54-5) Espèce: rat 525 mg/kg 430 mg/kg
Toxicité aiguë: inhalation CL50:	Chlorure d'alkyl diméthyl benzylammonium (CAS no 8001-54-5) Espèce: rat 0.054-0.51 mg/l
Toxicité aiguë: voie orale DL50:	Acide citrique (CAS no 77-92-9) Espèce: souris 5400 mg/kg
Toxicité aiguë: expos. cutanée DL50:	Acide citrique (CAS no 77-92-9) Espèce: rat >2000 mg/kg D-glucopyranose, oligomères, glycosides décyle octyle (CAS n° 68515-73-1) Espèces: lapin >2000 mg/kg
Toxicité aiguë: voie orale DL50:	D-glucopyranose, oligomères, glycosides décyle octyle (CAS n° 68515-73-1) Espèce: rat >2000 mg/kg
Sensibilisation respiratoire/cutanée:	Ce produit n'est pas supposé causer une sensibilisation cutanée. Pas un sensibilisateur respiratoire.
Toxicité: reproduction:	Ce produit n'est pas supposé nocif pour la reproduction ou le développement.
Mutagénicité des cellules germinales:	Aucunes données disponibles indiquant que le produit ou un de ses composants dont la concentration est supérieure 0.1% sont mutagènes ou génotoxiques.
Cancérogénicité:	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA.
Substance spécifiquement réglementée OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)	Non indiqué
Toxicité spécifique pour organe cible – Exposition répétée	Non classifié
Toxicité spécifique pour organe cible – Expos. unique	Non classifié
Danger d'aspiration:	Pas un risque d'aspiration.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité:	Non spécifié
Persistance et dégradabilité:	Non spécifié
Potentiel de bioaccumulation:	Non spécifié
Mobilité dans le sol:	Non spécifié
Autres effets néfastes:	Non spécifié
Écotoxicité:	Toxique pour le milieu aquatique avec effets à long terme.
Rapport de partage:	n-octanol/eau (Kow) Chlorure de N,N,N-triméthyl 1-Hexadecanaminium 3.23
Autres effets néfastes:	Ce composant n'est pas censé avoir d'autres effets néfastes sur l'environnement (par ex. appauvrissement de l'ozone, potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète.

Section 13. Élimination

Élimination des déchets:	Éliminer les déchets conformément à la réglementation sur l'environnement du gouvernement fédéral, de l'État et locale.
--------------------------	---

Section 14. Informations sur le transport

Numéro ONU	S/O
Appellation réglementaire ONU	Non réglementé
Classification DOT	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
IATA:	Non spécifié

Section 15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux (É-U): Clean Air Act	Non spécifié
Règlements fédéraux (É-U): Informations générales	Non spécifié
Règlements fédéraux (É-U): Analyse des composants	Non spécifié
Autres classifications:	Non spécifié
Règlements d'État: Informations générales	Non spécifié
Règlements d'État: Analyse des composants	Non spécifié
Autres réglementations:	Non spécifié
SIMDUT (Canada):	Non spécifié
California Prop. 65:	Non spécifié
CERCLA:	Non spécifié

Section 16. Autres renseignements

Date de révision 3 juin 2015

Légende S/O – Sans objet
N/D – Non disponible
N/S – Non spécifié

HMIS (É-U): santé (Aigu-chronique) 2

HMIS (É-U): inflammabilité 0

HMIS (É-U): réactivité 0

HMIS (É-U): protection personnelle S/O

Information additionnelle Les informations ci-dessus mentionnées sont fournies sans garantie et aucune responsabilité légale n'y est liée. Tout employeur devrait utiliser ces informations pour compléter d'autres informations obtenues. Il doit établir si ces informations sont pertinentes et exhaustives en vue d'une utilisation appropriée des produits et afin d'assurer la santé et sécurité des employés.